

**PREMIERE REUNION DU COMITE FRANCO-HAITIEN
POUR LA REFONDATION DU SYSTEME UNIVERSITAIRE
ET DE RECHERCHE
PORT AU PRINCE – 26-28 AVRIL 2010**

Le Comité franco-haïtien pour la refondation de l'université et de la recherche en Haïti, créé lors des journées France-Haïti, des 11 et 12 mars derniers à Paris, s'est réuni pour la première fois à Port au Prince les 26, 27 et 28 avril 2010. La composition de ce Comité est la suivante :

- du côté haïtien : les recteurs des universités Quisqueya, Notre Dame et de l'Université d'Etat de Haïti, la Directrice de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Education haïtien, un représentant de l'AUF ;
- du côté français : un représentant du Ministère des Affaires étrangères et européennes, un représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un représentant de la MIRH, un représentant de l'Ambassade de France, un représentant de l'AIRD, un représentant de l'AIRD, le Président de la CORPUCA, le Président de l'UAG.

Les missions de ce comité sont :

- préparer les réunions du Comité,
- estimer les besoins, élaborer des plans d'action et jouer un rôle de conseiller auprès des autorités haïtiennes,
- lancer des appels d'offre dans le cadre de projets structurant impliquant ce même Comité,
- administrer et animer le portail Web vers une fonction d'observatoire de référence.

Dans ce contexte, les objectifs à atteindre pour cette première mission en Haïti étaient :

- choisir un premier contingent d'étudiants (de l'ordre de 100/150 étudiants) afin de remplir l'engagement présidentiel de 700 bourses,
- sensibiliser nos partenaires haïtiens aux avantages de l'enseignement numérique à distance,
- valider le fonctionnement du Comité et définir les objectifs futurs,
- rencontrer des personnalités locales pesant sur l'université et la recherche.

Ces objectifs ont tous été remplis, le soutien local de l'Ambassade de France (A. Sauval, COCAC et son Adjointe C. Roque) ont été déterminants pour y parvenir. Les résultats sont les suivants :

BOURSES

Le Président de la République s'est engagé à financer 700 bourses à partir de la prochaine rentrée de septembre 2010. Cet engagement avait suscité de très nombreuses demandes étudiantes :

- auprès de l'Ambassade de France où avaient été déposés 14755 dossiers, réduits à 852 puis à 301 après une première série de sélections,
- dans les principales Universités de Port au Prince. En grand nombre également, les dossiers recevables se sont stabilisés pour ce premier appel à 128 dossiers.

La stratégie mise au point avec la CPU consiste à sélectionner 100 à 150 dossiers qui seront ensuite placer dans les différentes universités françaises. Le Comité était chargé d'effectuer

cette ultime sélection à partir des 2 listes fournies par l'Ambassade de France et les Universités locales, soit : 429 dossiers (301+128) à étudier. Pour le Comité, un groupe de sélection, constitué de professeurs haïtiens et de 6 enseignants de l'UAG venus spécialement pour réaliser ce travail, s'est donc chargé de la sélection ultime. Se basant sur des critères d'étudiants finissants, provenant d'un Etablissement de la CORPUCA et de l'excellence des dossiers, finalement ce sont 202 dossiers qui ont été choisis avec l'espoir que la CPU pourra intégrer dans ses universités la totalité de cette sélection.

Aujourd'hui, prenant en compte : les 50 étudiants déjà placés par l'AUF à l'UAG, les 45 étudiants que financera l'Ambassade de France et les 202 qui viennent d'être sélectionnés par le Comité pour la CPU, en y ajoutant les étudiants qui ont été ou seront boursiers d'autres établissements français, on dépasse la limite des 300 étudiants, quasi le mi-chemin de l'engagement présidentiel est atteint !

Pour rappel, les boursiers réaliseront un premier semestre en France, le second se déroulera dans l'université locale d'origine de l'étudiant, qui doit donc rentrer pour terminer son année et valider son diplôme. Ce dernier local d'abord pourra évoluer vers une co-diplômation internationale ensuite si les liens tissés s'avèrent robustes et pertinents. Rappelons aussi que l'idée est de faire évoluer l'étudiant au sein d'un projet d'établissement et non pas individuellement !

ENSEIGNEMENT NUMERIQUE A DISTANCE

C'est la formule qui semble la mieux adaptée afin de toucher un grand nombre d'étudiants qui restent sur place ; la fuite des cerveaux est ainsi jugulée en principe !

Le France dispose d'opérateurs et d'agence de renommée internationale : CNAM, CNES, Universités, Lyon (1 et 2), l'UPMC ...etc. Tous sont d'accord sur le principe de proposer ensemble une offre technique (équipements, support de cours et tutorat), dynamique coordonnée par l'AIRD. L'AUF est aussi partenaire de la proposition.

Deux exposés (Lyon 1 et CNES) sont réalisés au sein du Comité. Les partenaires haïtiens se disent conquis et donc favorables à l'utilisation et au développement de cette technique

Dès le retour de mission, l'ingénieur de l'AIRD réunira ses homologues des autres établissements avec la finalité de proposer une architecture de consensus pour fin juin (démarrage effectif en septembre).

Dans le même contexte au regard des potentialités de la TV pour l'enseignement à distance, très rapidement, d'ici fin mai, un groupe de journalistes de la Télévision nationale se rendra en France pour prendre connaissance de l'abondante documentation audio-visuelle dont nous disposons.

FONCTIONNEMENT DU COMITE ET OBJECTIFS POUR LA 2ème REUNION

→ Fonctionnements

- Appellation : afin de montrer que le Comité veut peser concrètement sur la refondation du système de l'enseignement supérieur et de la recherche, il est proposé et accepté de le nommer dorénavant : COMITE D'ACTION FRANCO-HAITIEN POUR L'UNIVERSITE ET LA RECHERCHE

- Fréquence des réunions : Le Comité se réunira 2 fois par an, de préférence à Port-au-Prince pour les 2 ans à venir. Ensuite sera examinée la possibilité de le réunir alternativement en France et à Haïti.

- Statut. Ce Comité est sans statut pour l'instant. La possibilité de le faire évoluer vers une fondation sera examinée,

- Composition du Comité. Afin d'assurer la présence effective des universités haïtiennes, le représentant de celles-ci est le Recteur et/ou le Vice-Recteur selon les disponibilités. Ce point sera rappelé dans la convocation.

Dès la prochaine réunion, un représentant des Universités Région sera invité

→ Objectifs à atteindre

Des groupes de travail avec des pilotes franco-haïtiens sont constitués :

- pour la gouvernance : Direction de l'enseignement supérieur et Ambassade de France (FSP/A. Deppe) dont la préparation d'un protocole d'accord ou lettre d'intention à signer entre Ministères chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- pour les bourses à l'extérieur : UEH et Ambassade de France
- pour les bourses locales : Notre Dame et CORPUCA
- pour l'enseignement numérique : ESI-AUF-AIRD (Cnam, Cnes et Universités)
- pour la Recherche, en liaison avec l'initiative ANR : Quisqueya et AIRD

RENCONTRES :

3 personnes clés du système universitaire et de recherche haïtiens ont été rencontrés : J.E. Alexis (ex-premier Ministre et Ministre de l'Education, possible candidat aux prochaines présidentielles), J. Lumarque (Recteur de l'Université de Quisqueya, Président de la Commission présidentielle sur l'enseignement supérieur et la recherche, très proche à la fois du Président actuel Préval et de J.E. Alexis) et le Ministre actuel de l'Education Desrosiers. Avec chacun, les échanges ont été conviviaux et de grande qualité technique, notamment avec le binôme Alexis/Lumarque. La côte de la France semble bonne dans ce domaine, la perspective que la France soit retenue pour assister le gouvernement haïtien à refonder son système universitaire et de recherche est ouverte et plausible. L'intérêt de signer rapidement un protocole d'accord ou lettre d'intention bilatéral, au niveau des Ministères de l'Education pour Haïti et du MESR pour la France, a été signalé à plusieurs reprises !

A l'initiative de l'Ambassade de France (A. Sauval et C. Roque), nous avons pu rencontrer également les Recteurs des nouvelles universités d'Etat en Région.

Enfin, les échanges ont été très intéressants aussi avec le Directeur Général de la TNH. Ce dernier nous a permis de présenter le Comité et nos travaux sur sa chaîne.

SITE WEB.

L'AIRD a créé pour le Comité un site Web devant évoluer progressivement vers un portail qui servira d'observatoire de référence sur la refondation du système d'enseignement supérieur et de recherche en Haïti.

L'adresse du site à alimenter par tous est www.aird.fr ; pour fournir des informations écrire à : haiti.aird@ird.fr

RECOMMANDATIONS

→ au plan opérationnel

- une seconde réunion du Comité est programmée pour juin (date à caler entre le 18 et le 23 juin), à l'occasion de la réunion de la CORPUCA à Haïti,
- les groupes de travail fourniront des premières propositions à cette occasion.

→ au plan politique

Depuis sa création, le Comité prône et met en application le principe de mutualisation afin de présenter une offre française cohérente et de qualité (c'est la raison du choix de l'AIRD qui

permet de toucher plusieurs opérateurs et agentes via un seul portail, tout en garantissant l'identité des porteurs d'actions). En outre, au regard de l'ampleur de la catastrophe, des offres dispersées n'auraient pas l'efficacité requise pour répondre à la demande de Haïti.

Le Comité fait appel en particulier à l'AUF afin que ce principe joue pleinement entre nous, notamment dans le domaine de l'enseignement numérique à distance et de l'enseignement professionnalisant.

A Montréal, où l'AUF réunira tous les acteurs concernés fin mai, ce principe devrait être rappelé et érigé comme « modus operandi » à privilégier. A Montréal, il sera important de rappeler qu'avant Montréal, il y a eu Paris puis Port-au-Prince, que l'action nécessite de s'intensifier aujourd'hui ce qui passe « par mieux et plus faire ensemble »